

Bon de souscription

Oui, je fais un don pour aider à l'aménagement de la
Maison Paroissiale Saint-Louis
Gevrey-Chambertin

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon
de souscription accompagné de mon règlement (chèque)
à l'ordre de : **Association Diocésaine de Dijon**
à l'adresse : **20 rue du Petit Potet - CS 57989**
21079 Dijon Cedex

ou remis directement à la paroisse

Le montant de mon don est de :€

Nom (ou Société) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :@.....

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail (ou voie postale) et
établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant
sur le chèque.

Si vous souhaitez votre don anonyme,
cochez la case ci-contre

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu

sur les sociétés

sur la fortune immobilière

Je donne	30 €	100 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	10 €	34 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don	
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	12 €	40 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don	

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SELON ART. 200-1
ET 238 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS.



STUDIO D'ACCUEIL :

Conformément aux souhaits de la famille Roupnel, nous préparons un petit studio indépendant qui sera disponible **courant 2021**. Il sera réservé à l'**accueil d'urgence de personnes dans la précarité** (jeunes, femmes, hommes) en attente de relogement et qui sont prises en charge par les services du Conseil Départemental. Un partenariat sera conclu avec la Commune de Gevrey, l'Association la Passerelle, l'association ADEFO et le Conseil Départemental.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES :

Pour assurer le bon fonctionnement de notre Maison Paroissiale Saint-Louis, **nous sommes à la recherche de bénévoles** jeunes, femmes et hommes. Enfin **toutes les personnes désireuses de s'investir** quelques heures par mois ou par an, selon leur disponibilité afin **de réaliser des services ponctuels utiles à notre communauté**, en petits groupes et dans une ambiance sympathique (accueil, jardinage, entretien, ménage...).

PAROISSE DE GEVREY-CHAMBERTIN

10 RUE GASTON ROUPNEL

21220 GEVREY-CHAMBERTIN

TÉL. 03 80 34 31 42

Maison Paroissiale SAINT-LOUIS

Par vos dons, **aidez-nous** en soutenant
les travaux qui vont améliorer l'accueil,
le confort des paroissiens et des groupes
qui utilisent notre grande
Maison Saint-Louis.



RÉNOVATIONS - MISES AUX NORMES ÉLECTRIQUES
SÉCURITÉ - CRÉATION SALLE D'ACCUEIL
RÉFECTION DES SANITAIRES ET DE LA CHAPELLE.

SAEY
03 80 58 80 10

Historique

La Maison Saint-Louis et ses dépendances a été apportée sous forme de don à la Paroisse de Gevrey-Chambertin par un acte de donation du **26 Avril 1939** dressé par Me Savioz notaire à Gevrey-Chambertin.

L'intention des donateurs **M. et Mme Roupnel** était de soutenir une **œuvre d'assistance et de charité** aux familles, aux enfants, aux malades, éduquer, rassembler la jeunesse et bien sûr catéchiser.

Pour répondre à cet appel, des **Sœurs Dominicaines Missionnaires des Campagnes** sont arrivées à la Maison Saint-Louis le **10 juin 1939**. Elles ont toujours tenu à être **au service de tous, sans distinction**. Chacune et chacun se souviendra de sa jeunesse et des bons moments passés le jeudi au patronage, avec les louveteaux et toutes les activités de théâtre dans la salle en bois. (emplacement actuel du parking loué à la commune).

Le **6 novembre 2016**, une messe d'action de grâce a été célébrée pour les **77 années de présence de nos Sœurs Dominicaines des Campagnes**.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de l'association Saint-Louis du 20 décembre 2016, l'ensemble des biens et droits immobiliers a été cédé à titre gratuit au Syndicat du Clergé de Côte d'Or par acte notarié. **La paroisse de Gevrey-Chambertin reste propriétaire de la Maison Saint-Louis en droit canonique.**

Depuis 4 ans l'Association Saint-Louis ne porte plus la propriété de la Maison Saint-Louis, et la Paroisse avec son Conseil Économique exerce la bonne gestion de cette Maison. Cette gestion unique des biens permet **l'optimisation des ressources de la Paroisse**, la recherche d'économies par la réduction des frais de fonctionnement.

L'Assemblée Générale de L'association Saint-Louis du 8 octobre 2020 vote à l'unanimité la dissolution de l'association au 30 novembre 2020 ainsi que le versement du solde de trésorerie à la paroisse de Gevrey -Chambertin.

L'implication directe du Syndicat du Clergé et de l'association Diocésaine de Dijon au regard de la Maison Saint-Louis permet des relations constructives dans **l'aide et les conseils techniques ou financiers, ainsi que dans les orientations caritatives et de services.**



Les travaux

Dès janvier 2020 des travaux de rénovation et de mises aux normes ont été engagés dans la grande salle Saint-Louis (chauffage, électricité) et éclairages extérieurs de l'entrée du parc. Travaux financés par l'association. **Fin juin 2020**, à l'annonce du souhait de Monseigneur Minnerath de loger nos deux prêtres à la Maison Saint-Louis, nous avons engagé des travaux pour rénover **1 appartement et aménager un deuxième appartement. Les frais engagés ont été entièrement financés par l'Association Saint-Louis et la Paroisse.**

Travaux 2021 :

Avec l'accord du Diocèse nous poursuivons les travaux sur **2 objectifs principaux :**

ACCUEIL

Dans le but d'améliorer le contact et l'accueil avec la population, le Père Louis de Raynal a souhaité **mettre en place un lieu de secrétariat et d'accueil** facile d'accès pour les rendez-vous : préparation d'obsèques, baptêmes, mariages... **Le secrétariat composé de bénévoles** sera une aide précieuse à nos Prêtres pour le suivi administratif et matériel des deux paroisses de Gevrey et Gilly (préparation et impression de documents d'annonce, de feuilles de chants et autres communications). Ce local servira également au **regroupement des registres et des archives** de nos deux paroisses actuellement dispersées (conservation et la sécurisation des archives demandées par le Diocèse).

SANITAIRES

D'autre part la **réfection complète des sanitaires de la cour** est une urgence si nous voulons continuer à accueillir des groupes. Pas moins de 12 groupes de la Paroisse utilisent les salles toute l'année et le parc reçoit les WE des groupes de Louveteaux, Scouts, Guides de Côte d'Or. La proximité de la grande salle, la nouvelle salle de secrétariat et d'accueil et les nombreux groupes qui se rassemblent dans le parc **nous oblige à faire des travaux avec la mise en place de toilettes avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite.**

Le montant des travaux 2021 s'élève à 47 176 €
Le financement est réalisé par les paroisses de Gevrey et de Gilly.